

41.—(24415) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des salaires payés aux ingénieurs-mécaniciens, employés aux travaux de fondations de la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De donner instructions à l'Architecte de la Ville, de voir à ce que la "Foundation Company" se conforme à l'échelle des Salaires Raisonables.

42.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$42,060.44, \$5,544.80, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

43.—(23968) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de ne pas donner suite à la réclamation de M. Georges Brossard, réserviste belge, à l'effet qu'il n'y ait pas de saisie prise contre lui jusqu'à ce qu'il ait l'avantage de revenir à ses affaires.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

44.—(24431) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant le paiement de certaines balances aux Gouttes de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement des sommes ci-après mentionnées:

Saint-Enfant Jésus	\$ 300
Sainte-Cunégonde	150
Saint-Edouard	200
Sainte-Hélène	200
Hochelaga	200
Saint-Jacques	100
	\$1,150

Ladite somme de \$1,150 devant être prise à même le crédit de \$12,000 voté pour les Gouttes de Lait.

Saint-Vincent de Paul	\$150
Chalmers House	300
Sacré-Coeur	200
Saint-Anselme	100
Sainte-Philomène	200
	\$950

Ladite somme de \$950 devant être prise à même le crédit de \$6,000 voté pour les Nouvelles Gouttes de Lait.

45.—(24442) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la construction d'un égout, dans la rue Duquesne, via les rues Pierre Bédard, Roberval et Turenne, entre la rue Boyce et les limites nord du quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, pour rapport, et au reçu de ce rapport, de demander au Département en Loi si la Ville peut construire cet égout en passant sur la propriété Rodier, sans s'exposer à des dommages.

46.—(23773) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet d'un contrat de vente, par la Cité, à M. J. H. Demers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander que le rapport fait au Conseil, en date du 16 février 1914, soit amendé en en retranchant les mots "mesurant 94 pieds par 6 et 5.5 pieds formant une superficie de 540.5 pieds carrés, le tout tel qu'indiqué au plan ci-joint" et en les remplaçant par les mots suivants: "me-

41.—(24415) Submitted a report from the City Architect, anent the salaries paid to mechanical engineers employed on the foundation works of the Civic Library.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the City Architect be instructed to see that the Foundation Co. complies with the fair wages schedule.

42.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$42,060.44, \$5,544.80, as per certified lists.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

43.—(23968) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, recommending that the request made by Mr. Georges Brossard, Belgian reservist, that no attachment be taken against him until he has returned, be not entertained.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

44.—(24431) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that certain balances of appropriation be paid to the Milk Stations.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment of the sums hereunder mentioned:

St-Enfant Jésus	\$ 300
St. Cunegonde	150
St. Edouard	200
St. Helen	200
Hochelaga	200
St. James	100
	\$1,150

Said sum of \$1,150 to be charged against the appropriation of \$12,000 for Milk Stations.

St. Vincent de Paul	\$150
Chalmers House	300
Sacred Heart	200
St. Anselme	100
St. Philomène	200
	\$950

Said sum of \$950 to be charged against the appropriation of \$6,000 voted for the new milk stations.

45.—(24442) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the construction of a sewer in Duquesne street, via Pierre Bédard, Roberval and Turenne streets, between Boyce street and the northern limits of Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred to the Medical Health Officer for a report, and on receipt of said report, to ask the Law Department if the City has the right to run said sewer through the Rodier property, without being liable to pay any damages.

46.—(23773) Submitted a report from the Law Department anent the deed of sale by the City to Mr. J. H. Demers.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the report made to Council on the 16th February 1914, be amended by striking therefrom the words "measuring 94 feet by 6 and 5.5 feet forming a superficial area of 540.5 square feet, the whole as shown on the an-